

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 05589

Numéro SIREN : 535 354 906

Nom ou dénomination : 7PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2021 sous le numéro de dépôt A2021/010824



7PARTNERS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 8 400 EUROS

SIEGE SOCIAL : LYON (69003) 62 RUE DE BONNEL

535 354 906 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 31 OCTOBRE 2020

« Le 31 octobre 2020, Monsieur Matthieu GUFFLET agissant en qualité de représentant légal de la société EPSA Dev, associé unique de la société 7PARTNERS, a statué sur les questions suivantes :

(...)

– Nomination d'un co-commissaire aux comptes titulaire.

La société BDO RHONE ALPES, commissaire aux comptes, a été convoquée.

L'associé unique est en possession des documents suivant :

- une copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,*
- un exemplaire des comptes annuels de la société au 31 janvier 2020 (bilan, compte de résultat et annexe).*
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,*
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et sur les opérations de l'exercice clos le 31 janvier 2020,*
- le texte des décisions proposées.*

Puis l'associé unique déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, ainsi que le texte des décisions proposées, ont été tenus à la disposition du commissaire aux comptes, par email, dans le délai légal.

L'associé unique a pris les décisions suivantes :

(...)

ONZIEME DECISION

L'associé unique décide de nommer la société AUREALYS dont le siège social est à PARIS (75008) 8 avenue Bertie Albrecht, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le

numéro 502 510 860, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six (6) exercices à compter de l'exercice clos le 31 janvier 2021, et qui expirera à l'issue des décisions de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2026. »

Extrait certifié conforme
Monsieur Nicolas GONCALVES
Président

